

Bruxelles, le 5 mars 09

Demande de question écrite de Fatiha Saïdi, Députée PS, à Madame Brigitte Grouwels, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Egalité des Chances.

**Concerne : La diffusion du rapport Pékin.**

Madame la Secrétaire d'Etat,

Le gouvernement s'est engagé à rendre avant le 30 septembre de chaque année, un compte rendu, dit « rapport Pékin », des réalisations de chaque ministère en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

A de nombreuses reprises tant les signataires de la proposition d'ordonnance relative à l'élaboration de ce rapport par le gouvernement que les membres du Comité d'avis pour l'Egalité des Chances entre les femmes et les hommes ont demandé que le rapport Pékin soit diffusé largement aux associations de femmes. Vous nous avez assuré que la communication aux associations serait faite dès parution du rapport. Or, lors d'une récente rencontre avec des représentantes de la marche mondiale des femmes, les membres du Comité d'Avis se sont étonnés qu'aucune des associations n'aie reçu ce rapport.

Je voudrais donc savoir :

- D'une part, pourquoi le relais aux associations n'a pas été fait ?
- D'autre part, si vous allez mettre en place un dispositif assurant que de pareils « oublis » n'arrivent plus ?

Je vous remercie, Madame la Secrétaire d'Etat, pour vos réponses.

Fatiha Saïdi